



Programme Colloque JURIS'CUP 2017

La voile sportive et de plaisance, vecteur de communication

Jeudi 14 septembre 2017

Maison de l'Avocat

51 rue Grignan 13006 Marseille

8 h 30 – 18h00

**Validez 8 heures de
formation***

*Ouverture des rencontres du droit et de la plaisance par Denis REBUFAT, Président de la Juris' Cup
et Geneviève MAILLET, Bâtonnière de l'Ordre des Avocats au Barreau de Marseille*

PARTIE 1

LA COMMUNICATION PAR LA VOILE

Modérateur : Gildas ANDRE, avocat au Barreau de Marseille, vice-président de la Juris' Cup

Présentation générale du thème : L'intérêt de la voile comme support de communication

- Les valeurs portées par la voile
- Nombre de licenciés, supports médias,...

Par Vincent BORDE, gérant de la société WELCOME ON BOARD conseil en communication et marketing

Par Marc PAJOT, médaillé olympique, vainqueur de la Route du Rhum, demi-finaliste de la Coupe de l'America

Par Bertrand DE BROCC, navigateur et skipper professionnel français

Par Stéphane BOUILLON, préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, préfet des Bouches-du-Rhône

Association JURIS'CUP : 6 cours Pierre Puget 13006 Marseille

Tél : 04.91.54.07.85 fax : 04.91.33.64.75

Mail : juriscup@orange.fr Site internet : www.juriscup.com

Les challenges du marin de haut niveau

- Face aux domaines sportif et technologique
- Le management d'un projet
- Les médias
- Les partenariats financiers

Par Vincent BORDE, gérant de la société WELCOME ON BOARD conseil en communication et marketing

Par Charline PICON, médaille d'or de planche à voile en RS:X aux JO de RIO en 2016

Par Marc PAJOT, yachting broker

Par Philippe PECHE, navigateur courses autour du monde

Par Bertrand DE BROU

Le cadre juridique des relations contractuelles

- Entre les coureurs de haut niveau et les sponsors
- Avec les annonceurs
- Des exemples de contrats

Par Zoé PAJOT, avocat au Barreau de Paris

Par Maître Patrice VALTON, Bâtonnier du Barreau de Lorient

Par Alain VOISARD, Docteur en droit et avocat au Barreau de Nantes

Le cadre fiscal

- Les avantages retirés par l'entreprise en matière de sponsoring et de mécénat
- Etude de la loi de finances de 2017

Par Victoria ANDRE-CIANFARANI, avocat au Barreau de Marseille

L'intérêt pour l'entreprise de communiquer par la voile sportive

Par Vincent BORDE

Par Philippe BELLEMIN NOEL, directeur de la communication de la SMC

Par Rosane LE ROUX, Directrice Communication du Groupe MACIF

Trois cas pratiques :

- *Philippe PECHE autour du Monde dans la Golden Globe Race 2018*
- *Charline PICON et la préparation des JO de Tokyo*
- *Pierre QUIROGA et la classe Figaro*

Association JURIS'CUP : 6 cours Pierre Puget 13006 Marseille

Tél : 04.91.54.07.85 fax : 04.91.33.64.75

Mail : juriscup@orange.fr Site internet : www.juriscup.com

Marseille et les JO 2024 : Les retombées attendues

Par Vincent BORDE

Par Charline PICON

Par Ludovic PERNEY, Conseiller Régional délégué Région Provence Alpes Côte d'Azur

Par Didier REAULT, Direction de la Mer, du Littoral, du Nautisme et des Plages

PARTIE 2

LA VOILE SPORTIVE : LES COLLECTIVITES LOCALES ET LE DOMAINE PUBLIC MARITIME

Modérateur : Denis REBUFAT, avocat au Barreau de Marseille, Président de la Juris' Cup

Spécificités de la voile sportive en région PACA

Par Ludovic PERNEY, Conseiller Régional délégué Région Provence Alpes Côte d'Azur

L'intérêt pour la collectivité locale de développer la voile sportive

Par Loïc FOURNIER-FOCH, Team Winds

L'irrésistible développement de la plaisance sous toutes ses formes (loisirs, sportive, événementielle) malgré les contraintes environnementales et domaniales

Par Robert REZENTHEL, Docteur en Droit, Avocat au barreau de Montpellier

De la voile sportive à la voile durable : la Fondation Tara, vecteur de progrès scientifique

Par Romain TROUBLE, Fondation TARA

PARTIE 3

ACTUALITE JURIDIQUE DE LA PLAISANCE

Actualité juridique et administrative de la plaisance

Par Denis CLERIN, Consultant juridique

Revue de la Jurisprudence

Par Stéphane MIRIBEL, Rédacteur en Chef de la revue Droit Maritime Français (DMF)

** Formation organisée avec le concours de l'Ecole des Avocats du Sud Est satisfaisant à l'obligation de formation continue des avocats (art. 14-2 de la loi du 31 décembre 1971)*

Association JURIS'CUP : 6 cours Pierre Puget 13006 Marseille

Tél : 04.91.54.07.85 fax : 04.91.33.64.75

Mail : juriscup@orange.fr Site internet : www.juriscup.com